



Assemblée générale

Cinquante-quatrième session

91^e séance plénière

Vendredi 10 mars 2000, à 10 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Gurirab (Namibie)

*En l'absence du Président, M. Ingólfsson (Islande),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 10 h 15.

Inondations à Madagascar

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Avant d'entreprendre l'examen du point à l'ordre du jour, je souhaite, au nom des membres de l'Assemblée et en mon propre nom, offrir au Gouvernement et au peuple de Madagascar, récemment frappés par des inondations à la suite du passage du cyclone Gloria, nos plus sincères sympathies pour les pertes de vie tragiques et les dommages matériels graves qu'ils ont subis.

J'espère que la communauté internationale fera preuve de solidarité en répondant promptement et généreusement à la demande d'aide présentée par Madagascar à la suite de ce fléau.

Point 125 de l'ordre du jour (*suite*)

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

Rapport de la Cinquième Commission (A/54/730/Add.2)

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Dans une lettre publiée sous la cote A/54/730/Add.2, le Secrétaire général informe le Président de l'Assemblée générale que, comme suite à ses lettres publiées sous la cote A/54/730 et additif 1, le Nicaragua a effectué le versement nécessaire pour ramener le montant de ses arriérés en deçà de la limite spécifiée à l'Article 19 de la Charte.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend dûment note de cette information?

Il en est ainsi décidé.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'informe également les membres que depuis la publication ce matin du document A/54/730/Add.2, les Îles Marshall ont effectué le versement nécessaire pour ramener le montant de leurs arriérés en deçà de la limite spécifiée à l'Article 19 de la Charte.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend dûment note de cette information?

Il en est ainsi décidé.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Cette information sera publiée dans un additif au document A/54/730, qui paraîtra ultérieurement.

Point 20 à l'ordre du jour (*suite*)

Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale

b) Assistance économique spéciale à certains pays ou régions

Projet de résolution (A/54/L.79)

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Égypte qui présentera le projet de résolution A/54/L.79.

M. Aboul Gheit (Égypte) : C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris que des inondations catastrophiques ont eu lieu au Mozambique et qu'une tragédie humaine en a découlé. À cet égard, nous exprimons nos plus sincères condoléances à la population et au Gouvernement du Mozambique.

Dans ce contexte, au nom de tous les pays africains Membres des Nations Unies et par solidarité avec le peuple et le Gouvernement du Mozambique après les inondations dévastatrices qui ont affligé ce pays, permettez-moi de présenter à l'Assemblée générale le projet de résolution contenu dans le document A/54/L.79, pour examen et adoption.

Mais avant, je vais donner lecture du nom des États Membres qui se sont portés coauteurs du projet de résolution : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Autriche, Barbade, Bélarus, Belgique, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Cuba, Danemark, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Irlande, Islande, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Suède, Suriname, Trinité-et-Tobago, Ukraine, Uruguay et Venezuela.

Je crois comprendre qu'un certain nombre d'autres États vont également se porter coauteurs.

Le message principal du projet de résolution est d'appeler tous les États Membres de l'ONU, ainsi que les

organisations multilatérales, les organisations non gouvernementales et le système des Nations Unies à agir sans attendre et à continuer d'apporter au Mozambique une assistance à l'appui des opérations et programmes de secours, de relèvement et de reconstruction qu'il a entrepris à la suite de cette regrettable catastrophe naturelle. Le préambule du projet de résolution exprime la préoccupation de l'Assemblée à la suite des pertes humaines et de l'étendue des dégâts, et prend note de l'appel lancé par le Gouvernement mozambicain à une aide humanitaire d'urgence.

Dans le dispositif du projet de résolution, l'Assemblée générale prie instamment toutes les organisations internationales de fournir des secours d'urgence afin d'atténuer les conséquences désastreuses de cette catastrophe naturelle. Enfin, elle demande au Secrétaire général de continuer à mobiliser et à coordonner l'assistance nécessaire à la reconstruction et au relèvement des infrastructures du Mozambique.

Je tiens également à cette occasion à exprimer nos condoléances et notre solidarité au Gouvernement de Madagascar, qui a subi une catastrophe d'ampleur égale.

M. Manele (Îles Salomon) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration sur le point 20 b) de l'ordre du jour, au nom des États membres du Forum des îles du Pacifique représentés à l'ONU à New York : Australie, République des Fidji, République des Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, République de Nauru, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, État indépendant du Samoa occidental, Royaume des Tonga, République de Vanuatu et mon propre pays, les Îles Salomon.

Nous tenons à exprimer nos profondes condoléances aux pays d'Afrique australe, en particulier au Gouvernement et au peuple de la République du Mozambique, à l'occasion des inondations récentes qui ont causé d'énormes destructions matérielles et humaines. Je saisis également cette occasion pour transmettre nos sincères condoléances au Gouvernement et au peuple de Madagascar.

Le monde se remettait à peine des récents chocs causés par les énormes catastrophes survenues en Turquie, en Grèce, en Chine, au Venezuela, en Inde et au Viet Nam, lorsque cette autre catastrophe naturelle dévastatrice est venue frapper. Les inondations dévastatrices au Mozambique confirment une fois de plus la fréquence et l'ampleur croissantes des catastrophes naturelles. On estime que les catastrophes naturelles ont tué plus de 100 000 personnes au cours des deux dernières années. Des millions de personnes y ont perdu leur foyer et leurs moyens de subsistance et la

plupart des victimes appartiennent à des pays en développement.

Plusieurs petits États insulaires en développement de notre sous-région ont également essuyé la colère des éléments au cours des deux dernières années. La vie dans notre sous-région, sujette, et extrêmement vulnérable, aux catastrophes naturelles, et notre expérience des souffrances humaines que provoquent des forces naturelles destructrices et inévitables nous permettent d'être de tout coeur avec ceux qui ont exprimé leur soutien et leur solidarité au Gouvernement et au peuple mozambicains dans leurs efforts pour faire face aux graves conséquences de la catastrophe.

Nous nous associons à l'appel lancé par le Secrétaire général pour qu'une aide internationale soit envoyée au Mozambique. Un certain nombre de pays de notre région y ont déjà répondu. Le Gouvernement australien, par exemple, consacre 1,5 million de dollars australiens à l'assistance aux victimes des inondations au Mozambique. Ces fonds iront aux opérations de secours et de distribution de vivres, ainsi que d'aide à la reconstruction et au relèvement des communautés locales après la décrue. L'Australie va verser en outre 250 000 dollars australiens au Zimbabwe et à l'Afrique du Sud, qui connaissent aussi d'importantes inondations. Le Gouvernement néo-zélandais verse une contribution d'environ 500 000 dollars de Nouvelle-Zélande aux secours d'urgence, par le canal du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et au remplacement des matériels éducatifs, par le canal du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, et verse en outre une autre contribution au Programme de déminage accéléré des Nations Unies.

Ces contributions, dont les secours humanitaires d'urgence apportés par les États Membres, les institutions spécialisées de l'ONU et les organisations non gouvernementales, apporteront un peu de confort à une partie de l'Afrique qui lutte désespérément pour créer des débouchés économiques à sa population. Les besoins urgents et les soucis actuels de celle-ci portent notamment sur le logement, les vivres, les vêtements, l'eau potable et la prévention des maladies. Le Mozambique va continuer d'avoir besoin du soutien concerté de la communauté internationale au moment où il entreprend le processus de relèvement et de reconstruction. L'ONU a fait la preuve, à cet égard, de ses atouts quant il s'agit d'attirer l'attention de la communauté internationale et de mobiliser en temps voulu une réponse concertée à de telles situations.

Enfin, j'aimerais redire qu'une coordination efficace à tous les niveaux est cruciale pour la planification préalable des secours et les interventions d'urgence. L'échange

d'informations et les systèmes d'alerte rapide sont essentiels pour atténuer l'impact des catastrophes naturelles. La coopération internationale dans le renforcement des capacités de planification des secours dans les pays en développement, en particulier dans les plus vulnérables d'entre eux, est déterminante. Surtout, l'incidence croissante des catastrophes naturelles exige une réserve de ressources, y compris de ressources financières, dans lesquelles il soit possible de puiser immédiatement pour réduire au minimum les souffrances humaines. Tous ces aspects sont soulignés dans la résolution 54/233, intitulée «Coopération internationale en matière d'aide humanitaire à la suite de catastrophes naturelles : de la phase des secours à celle de l'aide au développement», adoptée l'année dernière par l'Assemblée générale. Nos pays, qui avaient approuvé collectivement cette résolution, appuient de la même manière l'adoption par consensus du projet de résolution sur le Mozambique, qui figure dans le document A/54/L.79.

Mme Gittens-Joseph (Trinité-et-Tobago) (*parle en anglais*) : Je souhaite exprimer la solidarité des États membres du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes au Gouvernement et au peuple mozambicains à la suite de tragiques pertes en vies humaines et des dégâts considérables en biens et infrastructures résultant des inondations sans précédent qui ont récemment frappé ce pays.

Exprimant leur appui au Mozambique en ces heures difficiles, les États membres du Groupe d'Amérique latine et des Caraïbes ont convenu de coparrainer en tant que groupe le projet de résolution A/54/L.79, «Assistance au Mozambique dévasté par les inondations».

Plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes ayant connu des catastrophes naturelles, savent parfaitement quels sont les effets dévastateurs de ces phénomènes, tels que l'impact négatif sur le développement socioéconomique, l'infrastructure, la santé, la sécurité alimentaire et le bien-être de la population.

Nous avons vu dans les médias des images de milliers de personnes bloquées durant des journées sur des arbres et sur les toits de maisons au Mozambique. Il y aurait près de 2 millions de personnes touchées par les inondations, des centaines d'autres sont mortes, et le bilan officiel des pertes humaines continue de s'accroître. Environ 250 000 personnes sont regroupées dans des camps de fortune et à peu près 100 tonnes de vivres doivent être acheminées chaque jour pour nourrir ces victimes.

Cette catastrophe naturelle entraînera sans aucun doute un recul majeur de l'économie du Mozambique, en plus des

risques de maladies. Le dragage des champs de mines, alors que les eaux se retirent, compliquera les efforts de déminage, et les explosifs, en se déplaçant, constituent un danger pour le public.

Les États membres du Groupe d'Amérique latine et des Caraïbes appuient pleinement l'appel du Président de la République du Mozambique et du Secrétaire général de l'ONU à la communauté internationale pour qu'elle fournisse une aide au Mozambique. Il est impératif que les États Membres, les organismes spécialisés et les organes pertinents des Nations Unies, les institutions financières internationales et les organisations non gouvernementales réagissent d'urgence pour offrir des secours et une aide aux efforts de reconstruction. Les gouvernements et institutions qui sont venus à l'aide du Mozambique méritent d'être remerciés, mais l'immensité de la crise requiert une aide plus urgente de la part de la communauté internationale.

Les États membres du Groupe d'Amérique latine et des Caraïbes voudraient affirmer leur sympathie au Gouvernement et au peuple mozambicain en ces moments dramatiques. Nous espérons que l'aide de la communauté internationale contribuera dans une large mesure à remettre le Mozambique sur la voie de la reprise économique et de la reconstruction nationale.

Je voudrais également exprimer notre solidarité et notre sympathie au Gouvernement et au peuple de Madagascar à la suite des récentes inondations qui ont affecté leur pays.

M. Pal (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir convoqué cette séance extraordinaire de l'Assemblée pour examiner ce que la communauté internationale peut faire pour exprimer sa solidarité avec le peuple mozambicain.

Je voudrais commencer par transmettre notre plus vive sympathie au peuple mozambicain. Au nom du Gouvernement indien, le Premier Ministre Vajpayee a transmis au Président Chissano les sincères condoléances du Gouvernement et du peuple indiens.

À travers des conduits bilatéraux, nous avons envoyé des médicaments d'une valeur d'un million de roupies au Mozambique en tant que contribution d'urgence aux efforts de secours, et nous verrons avec le Gouvernement du Mozambique ce que nous pourrions faire de plus.

Monsieur le Président, je voudrais vous prier de transmettre notre vive admiration pour le courage du peuple

mozambicain face à cette catastrophe, et pour le dévouement et l'énergie dont le Gouvernement mozambicain a fait montre en vue de répondre aux besoins immédiats de secours et à la tâche — à plus long terme — de relèvement.

Comme on l'a rappelé dans les informations reçues hier des représentants du système des Nations Unies lors de la réunion du Conseil économique et social organisée opportunément par son président, la communauté internationale, qui a réagi rapidement et généreusement à la crise du Mozambique, doit poursuivre dans la même voie. Les tâches de relèvement et de reconstruction seront aussi gigantesques que celle des secours d'urgence. Le danger est qu'à mesure que les inondations reculent, l'attention de la communauté internationale diminue, et notamment celle des médias. Il est important que tous les amis du Mozambique continuent d'apporter leur appui au Gouvernement et au peuple dans le cadre de leurs efforts de reconstruction après cette catastrophe.

Nous sommes honorés de coparrainer le projet de résolution publié sous la cote A/54/L.79, soumis à l'Assemblée.

Mme Shestack (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis expriment leurs condoléances suite à la tragédie qui a affecté le Mozambique et d'autres pays d'Afrique australe. Le peuple américain et le Gouvernement des États-Unis expriment leur sympathie au peuple mozambicain et aux autres peuples qui s'efforcent de faire face aux effets des terribles inondations qui ont ravagé la région.

Nous avons déjà pris des mesures urgentes pour répondre à cette catastrophe naturelle. Les États-Unis sont fiers de mettre leurs ressources et capacités à disposition, en tant que l'un des pays les mieux mobilisés face à cette urgence, tout comme nous l'avons été dans d'autres situations apparues ailleurs dans le monde à d'autres moments.

Depuis que l'Ambassadeur des États-Unis a déclaré l'état de catastrophe au Mozambique, le 7 février, les États-Unis se sont engagés à fournir plus de 50 millions de dollars à la région d'Afrique australe, dans le cadre des secours. Une grande partie de cette aide est destinée au Mozambique.

L'Agency for International Development des États-Unis a fourni au Mozambique 8 millions de dollars en aide alimentaire d'urgence; 4 millions en efforts de sauvetage, à savoir 13 avions et une équipe de secours d'urgence de Miami-Dade, 723 000 dollars pour du matériel d'urgence — couvertures, feuilles de plastique, fournitures sanitaires,

brocs à eau; et une équipe de secours d'urgence de 25 membres.

Nos gardes-côtes ont offert pour contribution une cellule de coordination de secours. Notre Département de la défense a déployé le 17 février une équipe d'évaluation d'aide humanitaire au Mozambique et en Afrique du Sud et envoyé deux avions remplis de fournitures de secours. L'opération Atlas Response, déployée par l'European Command des États-Unis le 7 mars, a créé un centre d'opérations civiles et militaires pour faciliter la coordination des efforts de secours internationaux. Il est équipé d'hélicoptères gros porteurs et d'avions C-130 qui peuvent envoyer instantanément des vidéos aux coordonnateurs des secours à Maputo.

Le Département du trésor des États-Unis envisage d'annuler la dette bilatérale publique du Mozambique à l'égard du Gouvernement des États-Unis. Elle atteint environ 4,9 millions de dollars. Les États-Unis ont également fourni une aide de 25 000 dollars par pays, au Zimbabwe, au Botswana et à l'Afrique du Sud, également touchés par les inondations.

Un corps militaire d'ingénieurs se prépare à faire l'évaluation des dommages causés aux barrages au Botswana, en Zambie et au Zimbabwe. La représentante de la Trinité-et-Tobago a dit que les mines terrestres, qui ont pu être déplacées par les inondations, causaient des problèmes. Nos experts étudient cette question et ont conclu que le problème serait légèrement moins grave qu'on ne l'avait cru initialement, mais nous traitons aussi de cet aspect du problème.

Nous reconnaissons l'immense étendue des destructions au Mozambique et espérons sincèrement que ces contributions permettront d'atténuer les souffrances des sinistrés. Nous demandons aux autres de faire preuve de générosité en répondant à cette terrible catastrophe.

M. Wibisono (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je m'adresse à l'Assemblée générale en ma qualité de Président du Conseil économique et social pour faire état des résultats de la réunion historique que le Conseil a consacrée hier à la situation au Mozambique.

Comme le sait l'Assemblée, l'un des mandats principaux du Conseil économique et social prévu par la Charte des Nations Unies est la coordination. Et l'un des domaines les plus importants dans lesquels la coordination est nécessaire est sans doute celui qui a trait à la fourniture d'une aide humanitaire en cas de catastrophe naturelle.

À la suite de la situation tragique survenue au Mozambique, et après consultation avec les membres du Bureau du Conseil économique et social, j'ai décidé de convoquer la réunion sans précédent d'hier pour permettre au Conseil d'entendre un exposé du représentant permanent du Mozambique sur la situation actuelle dans son pays, ainsi que des exposés des représentants de plusieurs programmes clefs des Nations Unies qui travaillent sur le terrain au Mozambique.

En plus des informations que nous a données le Représentant permanent de la République du Mozambique, M. Carlos Dos Santos, nous avons reçu des informations de représentants du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, du Programme alimentaire mondial, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et du Programme des Nations Unies pour le développement.

La réaction du Conseil à cette initiative a été très positive. La participation à la réunion a été très élevée et beaucoup de gouvernements ont participé à la discussion qui a fait suite à l'exposé. Tout le monde s'est accordé sur l'utilité de cet exposé et le Conseil m'a par la suite autorisé à transmettre immédiatement une déclaration de soutien au Gouvernement et au peuple mozambicains dans leurs épreuves.

Cette déclaration sera publiée en tant que document officiel du Conseil, mais je voudrais informer brièvement l'Assemblée générale de son contenu. Pour l'essentiel, le Conseil exprime sa profonde sympathie au Gouvernement et au peuple mozambicains devant la situation tragique que les violentes inondations qui ont ravagé le pays ont provoquée. Le Conseil invite les gouvernements, l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées et autres organismes, ainsi que les institutions financières internationales, les organisations non gouvernementales et le secteur privé à continuer d'intensifier leurs efforts de manière coordonnée afin d'assurer la continuité des secours et de l'aide au Mozambique, pour permettre la reconstruction et le développement du pays.

À cette fin, le Conseil a décidé de prendre des dispositions pour que le prochain débat qu'il consacrera aux questions humanitaires à sa session de fond de l'an 2000, examine la question de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies au Mozambique. Le Conseil sera ainsi certain de s'acquitter de la tâche dont il a la responsabilité, et qui est de superviser la coordination de l'aide humanitaire.

Le Conseil économique et social continuera d'être saisi de cette importante question tout comme — j'en ai la conviction — l'Assemblée générale.

M. Fonseca (Brésil) (*parle en anglais*) : La délégation du Brésil s'associe à la déclaration faite antérieurement par la Trinité-et-Tobago au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

La délégation du Brésil souhaite manifester sa plus profonde sympathie et sa solidarité au Gouvernement et au peuple mozambicains. Le Brésil s'est porté coauteur du projet de résolution A/54/L.79 et appuie tous les efforts déployés par la communauté internationale pour apporter des secours au Mozambique. Notre patrimoine culturel commun et la langue que nous partageons sont à la base de l'amitié très étroite qui existe entre le Brésil et le Mozambique.

Les récentes inondations au Mozambique ont fait de nombreuses victimes et ont détruit des cultures et des infrastructures. La situation sanitaire est considérée comme critique et le pays a un besoin urgent d'eau salubre, de médicaments et d'abris. Le peuple brésilien suit avec un profond sentiment de solidarité les événements au Mozambique et mon gouvernement a organisé le transport aérien de 10 tonnes de médicaments pour contribuer aux opérations de secours.

Nous savons, néanmoins, que tous les efforts déployés à ce jour sont en deçà de ce qui est nécessaire pour répondre aux besoins de secours d'urgence et de reconstruction. Il est important que les pays donateurs continuent de fournir une aide et de mobiliser les fonds nécessaires au plan bilatéral ainsi que par le biais du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et des autres acteurs qui interviennent dans le domaine de l'aide humanitaire.

Nous espérons de tout coeur que le Mozambique pourra, avec l'appui de la communauté internationale, se remettre rapidement des conséquences de cette catastrophe naturelle gigantesque. À cette fin, il est essentiel que nous maintenions l'élan de l'aide internationale, depuis les secours d'urgence jusqu'à la reconstruction, au relèvement et au développement.

Enfin, je voudrais saisir cette occasion pour manifester notre solidarité aux autres pays de la région qui ont également été touchés par les inondations.

M. Monteiro (Portugal) (*parle en anglais*) : Je prends la parole au nom de l'Union européenne.

Je voudrais d'abord exprimer la sincère reconnaissance que doit l'Union européenne au Président de l'Assemblée générale pour avoir convoqué cette séance plénière de l'Assemblée afin d'examiner ce projet de résolution qui est tout à fait d'actualité. La catastrophe tragique survenue au Mozambique à la suite des inondations incessantes est de fait une raison appropriée de nous réunir ici aujourd'hui.

Les pertes considérables en vies humaines et la destruction étendue de biens et d'infrastructures ont paralysé le pays et risquent sérieusement de retarder de plusieurs années le développement économique et social de l'un des miracles africains. C'est là une raison de profonde préoccupation.

Dans différentes instances de l'Organisation des Nations Unies, nous débattons de l'importance de veiller à ce que les périodes d'après-conflit reçoivent un appui adéquat de la part de la communauté internationale, de manière à encourager la création et le développement d'institutions démocratiques solides fondées sur la primauté du droit, le respect des droits de l'homme et un développement économique équitable. Dans tous ces domaines, le Mozambique a connu des succès remarquables au cours des 10 dernières années, en partie grâce à la détermination et au travail acharné de sa population et de ses dirigeants et à l'appui de la communauté internationale. Des élections législatives et présidentielles ont récemment eu lieu et, malgré certaines difficultés, elles ont été considérées à l'unanimité par la communauté internationale et par l'ONU comme libres et équitables et, à leur avis, ont renforcé la démocratie et la primauté du droit dans le pays.

Il est malheureux que ces inondations tragiques aient interrompu ce processus remarquable de transition de la guerre vers la reconstruction, le relèvement et le développement. Mais les Mozambicains ont déjà fait la preuve de leur ténacité et, comme l'a dit le Président Chissano, «ils reconstruiront». Ce désir obstiné de favoriser et de préserver les acquis de la paix doit être appuyé et encouragé afin que le Mozambique puisse continuer d'être un phare de paix et de développement dans la sous-région. La communauté internationale doit venir à son secours.

Je voudrais rappeler ici les paroles du Commissaire de l'Union européenne chargé du développement et de l'aide humanitaire, M. Poul Nielson, que j'ai déjà mentionnées hier lors de la réunion historique convoquée par le Président du Conseil économique et social. M. Nielson a dit :

«L'Union européenne se tiendra au côté des victimes pour reconstruire les hôpitaux et les écoles, les routes

et les ponts, ainsi que pour nettoyer les mines inondées. Elle aidera les agriculteurs et les commerçants à retrouver leur emploi.»

Les États membres de l'Union européenne et la Communauté européenne ont déjà fourni une aide très importante au Mozambique depuis le début de la crise, et je suis heureux de dire que notre réaction a été très positive et opportune. À cet égard, je voudrais signaler que la Communauté européenne a annoncé qu'elle porterait à 150 millions d'euros son aide au développement au Mozambique pour l'an 2000. Le Commissaire Nielson a annoncé la semaine dernière qu'un montant supplémentaire de 25 millions d'euros serait mis à disposition pour les besoins d'assistance d'urgence.

Je voudrais également louer les institutions des Nations Unies de s'être pleinement engagées à apporter l'assistance nécessaire au Mozambique et d'avoir déjà mis en place les mécanismes de coordination avec l'arrivée de l'Équipe des Nations Unies chargée de l'évaluation et de la coordination en cas de catastrophe (UNDAC) après les premières inondations. La présence de l'Envoyé humanitaire spécial pour le Mozambique a certainement contribué au renforcement de ces mécanismes de coordination. À cet égard, je voudrais souligner la nécessité d'un effort bien coordonné entre les autorités mozambicaines et les donateurs, aussi bien dans la phase actuelle de secours d'urgence qu'ensuite, pour faire le lien entre l'aide d'urgence et une assistance au relèvement et au développement qui soit plus efficace et plus cohérente. Nous envisageons la convocation d'une conférence des donateurs internationaux pour aider le Mozambique dans son effort de relèvement et de reconstruction, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement.

Il est de notre devoir à tous de ne pas abandonner le Mozambique à son sort en cette heure de détresse. C'est pourquoi l'Union européenne et ses États membres appuient sans réserves, et ont parrainé, le projet de résolution publié sous la cote A/54/L.79. Les États membres de l'Union européenne et la Communauté européenne oeuvrent de concert pour aider à faire en sorte que les acquis des 10 dernières années ne soient pas emportés par la pluie en deux mois. Les grands efforts et les sacrifices faits par les Mozambicains ces dernières années ne peuvent pas être gaspillés. Le Mozambique compte sur nous tous.

M. Kumalo (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président d'avoir convoqué la présente séance ce matin.

Je suis ici pour appuyer la déclaration faite par l'Ambassadeur de l'Égypte au nom du Groupe des États d'Afrique.

Nous exprimons notre plus profonde sympathie à nos frères et soeurs du Mozambique. La tragédie cruelle qui frappe nos voisins n'est pas simplement une catastrophe humaine, mais aussi une catastrophe économique. La large couverture médiatique du désastre des inondations nous a donné une image de l'ampleur des ravages subis par le Mozambique. Mais ce n'est qu'un aperçu des besoins véritables qui existent.

On estime à 1 million le nombre des personnes qui sont sans abri, et 300 000 d'entre elles ont besoin d'une aide d'urgence. Le nombre de morts n'est connu que progressivement, au fur et à mesure que les eaux reculent, et l'on pense qu'il s'élèvera à des milliers de victimes. Outre la catastrophe humaine, les produits agricoles et le bétail, les services de santé et d'enseignement, ainsi que l'infrastructure, ont été complètement détruits. On pense que des maladies telles que le paludisme et le choléra vont encore aggraver la situation.

Pour répondre à ces ravages, les États Membres et les institutions d'aide ont fourni une assistance généreuse. Cela comprend l'assistance fournie par d'autres pays en développement, qui est très appréciée. Cette assistance a déjà permis d'apporter un certain secours à ceux qui ont été le plus gravement touchés par les inondations. Malgré ces efforts, la situation au Mozambique commence à peine à s'améliorer. Hier les pluies ont recommencé dans la région. Une assistance immédiate est toujours nécessaire, en plus de celle qui a déjà été fournie.

Bien que victime des inondations elle aussi, l'Afrique du Sud, en tant que voisin, aide le Mozambique autant qu'elle en est capable. En nous fondant sur la connaissance de première main que nous avons de la situation, nous voudrions lancer l'appel suivant à la communauté internationale.

Nous recommandons vigoureusement que les États Membres consultent le Gouvernement mozambicain avant d'envoyer de l'aide. Une situation donnée exige une réaction donnée, et les autorités mozambicaines sont les mieux placées pour dire ce qui est nécessaire sur le terrain.

Nous pensons également que les secours d'urgence actuels doivent s'accompagner du relèvement, de la reconstruction et du développement. Sans la remise en état de l'infrastructure, l'aide ne pourra pas être distribuée.

Enfin, l'aide d'urgence n'est qu'une mesure de remplacement initiale. Les besoins réels en matière économique et dans les domaines de l'infrastructure et du développement doivent être satisfaits. Nous demandons aux communautés des donateurs de continuer à aider ce pays de manière complète et durable, et nous espérons qu'elles continueront à rester saisies de la question.

C'est la raison pour laquelle nous sommes convaincus que l'adoption de ce projet de résolution, ce matin, sera une première étape pour aider le Mozambique à retrouver ses moyens d'existence.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole à l'orateur suivant, j'attire l'attention des membres sur la liste des coauteurs du projet de résolution A/54/L.79, qui a été présenté au cours de cette même séance.

Puis-je rappeler aux auteurs, y compris ceux dont les noms ont été lus dans l'introduction, qu'ils sont invités à signer la liste des auteurs tenue par le Secrétariat? Puis-je donc demander aux délégations qui souhaitent se porter coauteurs du projet de résolution et qui ne l'ont pas encore fait de bien vouloir contacter le Secrétariat?

M. von Kaufmann (Canada) (*parle en anglais*) : Le Canada se joint à la communauté internationale pour parrainer le projet de résolution dont l'Assemblée générale est saisie aujourd'hui et pour exprimer sa solidarité avec le peuple mozambicain et avec l'Afrique australe devant cette tragique catastrophe naturelle.

Le Canada s'est associé aux efforts internationaux pour aider le peuple mozambicain dans ses efforts pour relever le défi actuel. Outre la somme de 1 625 000 dollars que le Canada a déjà fournie pour l'assistance immédiate aux victimes des inondations, le Gouvernement canadien a annoncé mercredi qu'il fournirait 10 millions de dollars de plus pour de nouveaux efforts de secours et de reconstruction, après les inondations, au Mozambique et aux pays voisins.

L'aide du Canada comprendra des aliments, des couvertures, des médicaments, des logements, de l'eau potable et le transport aérien d'urgence des victimes. Deux Airbus de l'armée canadienne transportant de l'aide humanitaire doivent décoller bientôt pour acheminer des secours et des fournitures pour la reconstruction, tels que pioches, pelles, houes, pompes à eau, bâches en plastique, couvertures, comprimés de chloroquine, savon et jerricans pour aider aux efforts de secours. Le Canada a en outre affecté

425 000 dollars à l'action antimines rendue nécessaire par les inondations.

La réaction rapide et efficace du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, du Programme alimentaire mondial, de l'Organisation mondiale de la santé, du Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres institutions des Nations Unies montre une fois de plus le caractère fondamental du rôle des Nations Unies s'agissant de fournir une aide humanitaire aux populations dans le besoin en période de crise. Le Canada exprime sa sincère reconnaissance au dévouement et à la détermination avec lesquels l'ONU et d'autres organisations humanitaires ont réagi à cette situation d'urgence.

Le Canada espère que le projet de résolution sera adopté par consensus de manière à montrer l'appui de la communauté internationale aux efforts du Mozambique pour répondre à cette catastrophe et réaliser un relèvement et un développement à long terme.

M. Kanu (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Au nom de ma délégation, je remercie vivement le Président d'avoir convoqué cette réunion pour examiner le projet de résolution A/54/L.79 sur la catastrophe survenue au Mozambique. En tant que l'un des coparrains du projet de résolution, ma délégation l'appuie et je souhaite associer ma délégation à la déclaration faite par l'Ambassadeur d'Égypte au nom du Groupe africain.

Avant de poursuivre, je voudrais exprimer de nouveau, au nom du Gouvernement et du peuple de la Sierra Leone et en mon nom propre, notre profonde sympathie et nos condoléances au Gouvernement et au peuple du Mozambique en ces heures pénibles.

Ce qui a frappé le Mozambique peut survenir dans n'importe quel pays et, en fait, est survenu dans de nombreux pays. À cet égard, ma délégation remercie la communauté internationale, l'ONU et les organismes du système des Nations Unies pour la rapidité de leur réaction face à cette catastrophe humanitaire.

Nous sommes encore dans la première phase de notre réaction à cette catastrophe. Nous devons commencer à envisager la prochaine phase, celle de la reconstruction et du relèvement. Nous exhortons la communauté internationale et l'ONU à commencer à mettre en place les mécanismes en vue de répondre aux défis de l'étape suivante. Des ressources doivent être fournies pour répondre à ces défis.

Hier, à la réunion du Conseil économique et social (ECOSOC) sur ce problème, le représentant de la Namibie a proposé l'inclusion dans ce projet de résolution d'un paragraphe relatif à l'annulation de tous les prêts bilatéraux, commerciaux ou non, au Mozambique. Nos pensions qu'un paragraphe reflétant cette proposition serait inclus dans le projet de résolution, mais cela n'a pas été le cas. Il reste que ma délégation appuie l'esprit et l'intention de ce projet de résolution. Nous croyons comprendre que certains pays ont déjà commencé à annuler les dettes bilatérales commerciales du Mozambique et nous saluons ces initiatives.

M. Osio (Nigéria) (*parle en anglais*) : Au nom du Groupe des 77 et de la Chine, nous saluons l'initiative destinée à convoquer cette réunion pour discuter de la tragique situation au Mozambique, après les inondations sans précédent qui ont frappé ce pays ainsi que certains de ses voisins depuis le mois de février. Nous voudrions également remercier le Représentant permanent du Mozambique de ses exposés, qui ont été extrêmement instructifs. À travers lui, le Groupe des 77 et la Chine ont transmis leur vive sympathie au Gouvernement et au peuple du Mozambique suite à la perte de centaines de vies humaines et aux destructions massives de biens, de moyens de subsistance et d'infrastructures. C'est un moment pénible pour le pays, qui survient après les ravages d'une guerre civile et alors que le pays avait enregistré une croissance économique modeste, aujourd'hui compromise par les tragiques inondations.

Les catastrophes naturelles telles que ces inondations sont des phénomènes contre lesquels aucun pays n'a de parade et seules certaines nations ont les moyens de répondre à leurs effets désastreux sans aide extérieure. Ce fait souligne le destin commun de l'humanité et l'interdépendance de tous les êtres humains, que notre Organisation a toujours cherché à défendre et promouvoir. C'est dans ce cadre que le Groupe des 77 et la Chine se félicitent des efforts du Gouvernement du Mozambique et de son appel à une aide humanitaire internationale. Nous sommes touchés par le fait que l'ONU et ses institutions spécialisées ont répondu à cet appel et que la réponse internationale se poursuit. Nous demandons à la communauté des donateurs de ne pas interrompre ce flux d'assistance économique internationale au Mozambique.

Nous avons trouvé dans l'engagement sur cette question une similitude d'objectifs. Non seulement le Conseil de sécurité a été saisi de cette question, mais le Conseil économique et social (ECOSOC) lui-même, avec son rôle décisif de coordination de l'aide humanitaire, a débattu de cette question et a proposé de l'examiner au cours d'une session de fond, cette année même.

Nous sommes non moins réconfortés par le fait que l'Assemblée générale ait jugé utile de délibérer sur les causes profondes de la catastrophe et sur la fourniture d'une aide au peuple mozambicain, non seulement dans l'immédiat et à court terme, mais également à long terme. C'est dans ce contexte que nous appelons à l'adoption du projet de résolution A/54/L.79.

Pendant que j'ai la parole, je voudrais ajouter que le Groupe des 77 et la Chine expriment leur sympathie et leur solidarité au Gouvernement et au peuple de Madagascar qui ont connu une calamité similaire, résultant du cyclone Gloria.

L'humanité est une. Nous transmettons non sincères condoléances à tous les pays affectés.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/54/L.79, intitulé «Assistance au Mozambique dévasté par les inondations».

Avant de prendre une décision sur le projet de résolution, je voudrais faire connaître la liste actualisée des pays qui se sont portés coauteurs de ce projet, depuis sa présentation : Algérie, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Australie, Autriche, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Cuba, République tchèque, Danemark, Djibouti, Équateur, Égypte, El Salvador, Éthiopie, Finlande, France, Gabon, Allemagne, Grèce, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Islande, Inde, Indonésie, République islamique d'Iran, Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malte, Maurice, Mexique, Monaco, Maroc, Namibie, Nigéria, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pologne, Portugal, République de Moldova, Roumanie, Rwanda, Saint-Marin, Seychelles, Sierra Leone, Slovaquie, Slovénie, Îles Salomon, Afrique du Sud, Espagne, Sri Lanka, Suriname, Suède, République arabe syrienne, ex-République yougoslave de Macédoine, Togo, Trinité-et-Tobago, Turquie, Ukraine, Émirats arabes unis, Royaume-Uni, République-Unie de Tanzanie, États-Unis d'Amérique, Uruguay, Ouzbékistan, Venezuela, Viet Nam et Zimbabwe.

Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de résolution A/54/L.79?

Le projet de résolution A/54/L.79 est adopté (résolution 54/96 L).

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant du Mozambique.

M. Dos Santos (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance et d'avoir proposé à l'examen de l'Assemblée le projet de résolution sur l'assistance au Mozambique dévasté par les inondations, au titre du point 20 b) de l'ordre du jour intitulé «Assistance économique spéciale à certains pays ou régions».

Je souhaite exprimer la reconnaissance de ma délégation au Représentant permanent de l'Égypte pour sa déclaration et sa présentation du projet de résolution à l'Assemblée au nom du Groupe africain.

Le Mozambique traverse actuellement une tragédie sans précédent. Les pluies torrentielles qui se sont abattues sur le Mozambique et sur les pays voisins, ainsi que le cyclone Éline, ont provoqué de graves inondations dans les régions du centre et du sud du pays, coûtant la vie à de nombreuses personnes et provoquant d'importants dégâts matériels. Plus de 900 personnes sont mortes; 900 000 ont été touchées de plein fouet et attendent désespérément les secours d'urgence. Deux autres millions de personnes qui ont également subi les inondations ont besoin d'abris, de vivres, d'eau salubre et de soins.

Les inondations ont des retombées socioéconomiques particulièrement néfastes, comme la destruction des routes et des ponts, l'interruption des voies ferrées, les dégâts importants causés au système d'adduction d'eau, aux lignes électriques, aux écoles, aux dispensaires, aux hôpitaux, aux puits et aux systèmes d'égouts, et enfin, le bétail décimé et les plus de 100 000 hectares de cultures vivrières et commerciales perdues. Il faut s'attendre à des problèmes sur le plan de la sécurité alimentaire et à une perte de revenu. Pour parachever ce sombre tableau, nous avons vu des foyers d'épidémie de maladies à transmission hydrique, en particulier de choléra et de paludisme, qui exposent les populations touchées à une autre menace grave.

Le danger des mines terrestres constitue une autre source de préoccupation, les inondations ayant déplacé et mis au jour ces armes mortelles, ce qui représente un grand danger pour la population et met en grand péril les programmes de réinstallation, de relèvement et les efforts de reconstruction.

Le Gouvernement du Mozambique a pris les mesures qui s'imposent pour faire face à cette tragédie, qui continue. Une campagne nationale de solidarité avec les victimes de

l'inondation a été lancée dans le but d'obtenir des dons en espèces, en vivres, vêtements et autres biens matériels de première nécessité. Le Gouvernement a également dépêché des ministres chargés de ministères clefs sur les zones touchées afin d'évaluer l'étendue des dégâts et de superviser les opérations de secours. L'Institut national de gestion des catastrophes a été placé sous la direction du Ministre des affaires étrangères et de la coopération, chargé d'apporter les orientations et les conseils politiques nécessaires, ainsi que de faciliter et d'accélérer la prise de décisions.

Au niveau opérationnel, le Gouvernement a bénéficié de l'aide précieuse et généreuse de pays voisins, en particulier l'Afrique du Sud, dans la conduite des premières opérations de secours qui ont permis de sauver des vies et de soulager les souffrances des victimes.

Après les premières estimations, qui ont donné le chiffre de 150 000 personnes touchées, le Gouvernement a lancé, le 10 février dernier, son premier appel international d'urgence, demandant 2,7 millions de dollars en aide humanitaire pour atténuer les effets dévastateurs des inondations. Avec l'aggravation des inondations provoquées par les ravages du cyclone Éline au Mozambique et dans les pays voisins, le Gouvernement a lancé le 23 février son deuxième appel international d'urgence, demandant 65 millions de dollars, sur la base du chiffre initial de 300 000 personnes touchées.

L'étendue des ravages causés par les inondations, au Mozambique comme dans les pays voisins, a conduit à la convocation d'une réunion ministérielle à Pretoria, le 3 mars, entre les quatre pays d'Afrique australe les plus touchés — le Botswana, le Mozambique, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe — afin de chercher des solutions à la catastrophe au niveau régional. Les pays présents s'y sont engagés à continuer de promouvoir la coordination et la coopération face aux catastrophes actuelles et futures; ils ont décidé de mettre sur pied un plan d'action régional face à la catastrophe et ont fermement recommandé, entre autres options, la mise en place d'une unité de gestion des catastrophes au sein de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

La catastrophe à laquelle nous devons faire face au Mozambique a sans aucun doute d'écrasantes retombées sur la situation économique, sociale et humanitaire du pays, auxquelles il faut remédier, sous peine de laisser saper les progrès socioéconomiques remarquables réalisés au cours des cinq dernières années.

En s'attaquant aux effets des inondations, il convient d'adopter une approche pragmatique et globale, qui comprenne des opérations de secours d'urgence et d'identification des besoins de base, la stabilisation de la situation des populations secourues, la réinstallation des populations déplacées et la remise en état d'urgence des infrastructures de base, ainsi que le relèvement et la reconstruction à long terme.

Alors que les secours d'urgence, le relèvement et la reconstruction des infrastructures clefs sont mis en oeuvre en vue d'assurer la réinstallation des personnes déplacées et, en dernière analyse, le retour à une vie normale, la question des mines terrestres exige une attention particulière. Il faudra donc prendre des mesures antimines comprenant la sensibilisation au danger qu'elles représentent, des levés et un déminage. À cette fin, le Gouvernement du Mozambique compte sur l'appui précieux du Service d'action antimines de l'Organisation des Nations Unies, des divers fonds et programmes et de la communauté internationale dans son ensemble.

Dans ses efforts pour faire face efficacement à cette catastrophe, le Gouvernement du Mozambique a bénéficié d'une assistance généreuse et considérable de la communauté internationale. Nous avons reçu des quatre coins du monde des messages de sympathie et de solidarité, ainsi qu'aide et assistance. À ce stade, permettez-moi, au nom de la population et du Gouvernement du Mozambique, d'exprimer notre profonde reconnaissance au monde pour cet appui extraordinaire.

L'assistance internationale qui nous a été accordée jusqu'à présent a joué un rôle déterminant dans les efforts de secours d'urgence, en apportant une aide indispensable à ceux qui ont perdu presque tous leurs biens et qui sont maintenant confrontés à de graves problèmes sur le plan de la nutrition, de l'hygiène et de la santé. Nous souhaitons saisir cette occasion pour remercier sincèrement les nations créancières qui ont annulé, partiellement ou entièrement, la dette externe du Mozambique.

Nous sommes convaincus qu'avec la détermination et le soutien de nos partenaires, et grâce à la volonté de la communauté internationale de répondre promptement aux appels visant à obtenir une aide d'urgence, le pays surmontera la crise et s'emploiera à faire en sorte que la vie des victimes des inondations redevienne de plus en plus normale.

Afin que la réinstallation soit durable, que le processus de rétablissement soit rapide et que la vie des personnes

sinistrées puisse redevenir normale, il faut que l'aide humanitaire s'accompagne d'efforts de relèvement et de reconstruction à moyen et à long terme. Cela ne sera possible qu'avec l'aide appropriée, opportune et constante de la communauté internationale. Le projet de résolution présenté ce matin par le Président du Groupe africain vise à fournir le cadre approprié à une aide de la communauté internationale immédiate, à moyen terme et à long terme, en vue de soutenir les efforts du Gouvernement mozambicain.

Les programmes de secours d'urgence qui sont entrepris au Mozambique reposent sur une coordination efficace entre le Gouvernement, la communauté des donateurs, l'ONU et les organisations non gouvernementales.

Afin de pourvoir à la réinstallation des personnes déplacées, au rétablissement, au relèvement à long terme et à la reconstruction des éléments clés de l'infrastructure, une équipe technique conjointe a été formée pour établir un rapport qui sera présenté lors de la conférence internationale des donateurs, afin d'aider le Mozambique dans ses efforts de redressement et de reconstruction. Le Gouvernement du Mozambique se félicite de la tenue d'une conférence aussi cruciale et espère qu'elle donnera lieu à l'annonce de contributions appropriées.

Nous nous félicitons du rôle important joué par l'ONU par l'entremise de ses fonds et de ses institutions spécialisées, notamment le Bureau de coordination des affaires humanitaires, le Programme alimentaire mondial, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Organisation mondiale de la santé. Mon gouvernement apprécie immensément le rôle de chef de file qu'a joué le Secrétaire général dès le début du processus. La nomination de M. Ross Mountain a permis d'améliorer la coordination et la mobilisation de ressources additionnelles, qui étaient absolument nécessaires.

Nous sommes également touchés par les marques de sympathie, de solidarité et de soutien du Président de l'Assemblée générale, du Président du Conseil de sécurité, du Président du Conseil économique et social et du Secrétaire général. Nous souhaitons également exprimer notre gratitude au Président du Conseil économique et social et à tous les membres du Conseil pour la réunion sans précédent qui s'est tenue hier afin de débattre de la situation au Mozambique.

Nous voulons également encourager le système des Nations Unies à continuer de jouer son rôle de premier plan dans la mobilisation et la coordination de l'assistance

internationale au Mozambique, en particulier en préparant et en organisant la conférence internationale des donateurs.

Une fois de plus, je souhaite remercier le Président de l'Assemblée générale et tous les États Membres qui se sont portés coauteurs de la résolution sur l'assistance au Mozambique, qui en ont appuyé l'adoption et qui ont exprimé leur solidarité et leur volonté d'aider.

M. Bakoniario (Madagascar) : Devant les méfaits de la catastrophe naturelle qui est subie en ce moment au Mozambique, au nom du Gouvernement de la République de Madagascar, j'adresse au Gouvernement de la République du Mozambique nos sincères condoléances attristées. Nos meilleurs souhaits au vaillant peuple du Mozambique.

La délégation de Madagascar se félicite de l'adoption à l'instant de la résolution sur le Mozambique, dont Madagascar est coauteur.

Saisissant cette occasion, au nom du Gouvernement de la République de Madagascar, je formule mes sincères remerciements pour cette marque de sympathie que vous manifestez à l'égard de mon pays, Madagascar, qui subit durement en ce moment les atrocités de la catastrophe naturelle, aggravées par différentes épidémies.

J'espère bien, Monsieur le Président, que l'appel que vous venez de lancer tout à l'heure recevra des échos favorables. Je remercie également toute la communauté internationale à travers les représentants des divers pays, les représentants des diverses régions et des divers groupes, qui ont pris la parole à l'instant pour manifester leur sympathie envers mon pays, à savoir : Égypte, Îles Salomon, Trinité-et-Tobago, Inde, États-Unis d'Amérique, Indonésie, Brésil, Portugal, Afrique du Sud, Canada, Sierra Leone et Nigéria.

M. Osio (Nigéria) (*parle en anglais*) : Concernant les débats sur la résolution qui vient d'être adoptée, nous voulons que le procès-verbal fasse état du léger amendement suivant qui aurait été ajouté au texte. Après le dernier alinéa du préambule, nous aurions ajouté :

« Prenant note en outre de la déclaration du Président du Conseil économique et social sur les inondations au Mozambique ».

Ceci est destiné exclusivement à figurer dans le procès-verbal.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'observation du représentant du Nigéria a été notée.

L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen du point 20 b) de l'ordre du jour.

La séance est levée à 11 h 30.